ASSOCIATION SÉCURITÉ RIVIERA

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine du lundi 28 février au dimanche 6 mars 2022

POLICE RIVIERA

210 interventions

AMBULANCE RIVIERA

107 interventions

PROTECTION CIVILE RIVIERA PAYS-D'ENHAUT

12 jours de service

Collecte de sang

SDIS RIVIERA

18 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-St-Légier

POLICE RIVIERA

03.03.2022 - 0050 : conduite en état d'ivresse

Lors d'un contrôle de circulation sur la route de Châtel-Saint-Denis, les policiers interpellent une automobiliste qui se trouve sous l'influence de l'alcool. Son permis de conduire est saisi. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée à l'autorité compétente.

SDIS RIVIERA POLICE RIVIERA

05.03.2022 - 1800 : feu d'un cabanon attenant à une villa

Un incendie se déclare dans le jardin d'une villa sise à la route des Monts. Il est provoqué par des cendres, vraisemblablement encore chaudes, laissées sans surveillance sur un tas de feuilles mortes. Le propriétaire des lieux et deux voisins tentent de maîtriser le feu à l'aide d'extincteurs et d'un tuyau d'arrosage, mais les flammes s'en prennent au cabanon de jardin attenant. Intervention des pompiers qui circonscrivent l'incendie ainsi que de trois patrouilles de Police Riviera et une mixte (Police cantonale / Police communale EPOC). Aucun blessé n'est à déplorer. La route est momentanément fermée pour permettre l'intervention des secours. Un rapport est dressé par la patrouille mixte (Police cantonale/EPOC).

POLICE RIVIERA

06.03.2022 - 0140 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille motorisée sur le chemin du Pré-au-Blanc, les policiers interpellent un automobiliste qui se trouve en état d'ivresse. Son permis de conduire est saisi. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Corseaux

SDIS RIVIERA POLICE RIVIERA

28.02.2022 – 0915 : incendie dans un appartement

Un incendie se déclare dans la cheminée d'une maison sise au chemin de Pierre-à-Fleur. Une quinzaine de pompiers interviennent ainsi que Police Riviera et la Police cantonale. Le sinistre est maîtrisé. La propriétaire des lieux n'est pas incommodée par la fumée. L'affaire est reprise par la Gendarmerie.

La Tour-de-Peilz

SDIS RIVIERA POLICE RIVIERA

02.03.2022 – 1930 : un molok en feu

Le SDIS et Police Riviera ainsi que la Police cantonale sont sollicités à l'avenue de Bel-Air suite à l'incendie d'un molok. Les flammes sont rapidement maîtrisées par les pompiers. Le molok est entièrement détruit. Le responsable de la Voirie est avisé des faits. Les causes du sinistre ne sont pas déterminées. L'affaire est reprise par la Gendarmerie.

Montreux

POLICE RIVIERA

Clarens, 05.03.2022 – 0830 : délit de pêche – lac Léman

Un pêcheur amateur est dénoncé en préfecture pour avoir pêché sans être en possession d'un permis de pêche et pour avoir tué une quinzaine de perches de manière incorrecte, au Pierrier à Clarens.

SDIS RIVIERA POLICE RIVIERA

06.03.2022 - 2215 : un cabanon abritant des pigeons en feu.

Un cabanon isolé prend feu dans une zone boisée à proximité de la vieille ville. Dix-sept pompiers sont mobilisés avec sept véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle. Ils parviennent à maîtriser le sinistre et éviter son développement à la végétation environnante. Trois patrouilles de Police Riviera et une mixte (Police cantonale / Police communale EPOC) participent également aux opérations. Un rapport sera établi par la Gendarmerie avec l'appui de la brigade de la police scientifique (BPS) de la Police cantonale.

POLICE RIVIERA

Pollution sonore

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés le vendredi 4 mars à la Grand-Rue et le samedi 5 mars à la rue d'Etraz. Ils sont dénoncés pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Vevey

SDIS RIVIERA

28.02.2022 - 1750 : dépôt sauvage de produit polluants

Trois fûts de 200 litres d'huiles minérales, déposés sauvagement à proximité de l'ancienne gare aux marchandises, entraînent un début de pollution. De nombreux partenaires de la sécurité se rendent sur les lieux, dont le SDIS Riviera, le Train d'Extinction et de Sauvetage (TES) des CFF, la Police cantonale et la Direction générale de l'environnement. Les fûts sont rapidement évacués et les opérations d'absorption des produits polluants durent jusqu'au lendemain matin.

POLICE RIVIERA

02.03.2022 - 2030 : conduite sans permis de conduire valable

Alors que les policiers sont en train d'amender un scooter stationné sur un trottoir à l'avenue Général-Guisan, ils sont rejoints par le propriétaire de l'engin qui vient de le parquer. Des contrôles d'usage, il ressort que l'intéressé se trouve sous une mesure d'annulation de son permis de conduire. Il est dès lors conduit au poste de police puis dénoncé à l'autorité compétente.

SDIS RIVIERA

03.03.2022 - 1825 : deux jours de mobilisation pour une importante pollution dans le port

Une importante pollution de mazout, provenant d'un bateau, est constatée en fin d'après-midi dans la moitié du port. Elle nécessite la mise sur pied d'un important dispositif de secours, impliquant une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, la brigade du lac de la Gendarmerie et des représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE). Un barrage est mis en place autour du bateau incriminé et à la sortie du port, pour éviter toute propagation de la pollution. Il est utilisé un produit miscible à l'eau pour l'éliminer. Les pompiers se sont rendus sur place avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), un bateau, un barrage flottant et plusieurs camions. Les opérations ont duré jusqu'au 5 mars en fin d'après-midi. Un rapport est établi par les gendarmes de la brigade du lac.

06.03.2022 - 2330 : pollution sonore
Un automobiliste circule sur l'avenue Paul-Cérésole en occasionnant des nuisances sonores inutiles. Il est intercepté par une patrouille pédestre et dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Autres

En collaboration avec la section des samaritains de Vevey, les astreints ont apporté un soutien administratif et logistique lors de la collecte de sang qui a eu lieu au Centre paroissial de Sainte Claire à Vevey les 2 et 3 mars 2022.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
03.03.22	Clarens Av. E.-Rambert	50 km/h	62 km/h	485	23	4.742 %
04.03.22	Vevey Av. de Pra	50 km/h	59 km/h	346	3	0.867 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

			Infractions		
Lieu	**Vitesse limitée**	**Véhicules contrôlés**	**Feu rouge**	**Vitesse**	**% des usagers en infraction**
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	34'294	11	52	0.184 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	31'882	28	35	0.198%